

Aidants

Un collectif de professionnels et parents développe l'accueil de répit handicap en Gironde

Publié le 01/10/20 - 11h02

En Gironde, le collectif Handicap ! composé de professionnels et de parents a développé des accueils de répit à la journée pour les enfants en situation de handicap. Une initiative pensée avant la crise Covid, arrivée à point nommé cet été.

"La Calmie", c'est le joli nom de l'accueil de loisirs créé pour fonctionner le samedi et les vacances scolaires, au moment où les enfants en situation de handicap ne bénéficient pas de leurs prises en charge habituelles. Ce nouveau lieu ambulante — il s'installe dans des lieux rendus disponibles par les associations qui composent le collectif (hôpital de jour, institut médico-éducatif, relais des aidants...) — est né de la rencontre entre des professionnels engagés et des associations de parents.

Un besoin identifié avant la crise sanitaire

"Le collectif est né de façon informelle en 2017 autour de groupes de paroles réunissant parents et professionnels, explique à Hospimedia, Sylvie Meunier, sa présidente et directrice de l'hôpital de jour L'Oiseau lyre (Association pour l'adaptation et l'intégration, Ari), à Léognan (Gironde). Puis nous avons organisé un colloque qui a fait émerger la question de l'épuisement des parents aidants. Nous avons ensuite réfléchi, à l'intérieur de groupes de travail, aux solutions envisageables."



40 enfants en situation de handicap ont été accueillis cet été en juillet à l'IME de l'institut Don Bosco à Draguignan et en août à l'hôpital de jour de Léognan. (Collectif Handicap !)

Après avoir réalisé une enquête à laquelle ont répondu 160 familles, le collectif a organisé un nouveau colloque en 2019 afin de valoriser les solutions de répit existantes sur le territoire girondin, suivi d'une matinée de travail réunissant des acteurs de tous horizons (parents, professionnels, étudiants, représentants institutionnels) en vue de coécrire une réponse

complémentaire adaptée aux attentes et besoins des familles. Pour passer dans l'opérationnel, le collectif s'est constitué en association le 2 mars 2020, avant de savoir que les périodes du confinement et du déconfinement seraient si éprouvantes pour les familles.

Un Saad à la manoeuvre

"*Cette situation, nous avons pu l'objectiver par une nouvelle enquête menée durant le confinement, n'a fait qu'exacerber les difficultés déjà existantes et nous a poussés à accélérer la concrétisation de notre solution*", poursuit Sylvie Meunier. En juin la petite équipe de bénévoles avait défini son projet : un accueil trois jours par semaine et le samedi dans l'agglomération bordelaise pour cinq enfants à la fois par une équipe de quatre aides à domicile formés au handicap et supervisés. Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) Amelis services a mis à disposition de l'expérimentation 7 auxiliaires de vie qui se sont relayés auprès des enfants et une éducatrice spécialisée chargée de la supervision.

Ne restait plus qu'à trouver le financement. "*Nous ne souhaitons pas que la prestation soit à la charge des familles. Notre objectif à terme, nous avons une écoute bienveillante de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et du département de la Gironde, c'est qu'une prestation compensatrice du handicap (PCH) répit puisse être délivrée et mutualisée pour payer les salaires, comme dans les formules d'habitat inclusif*", explique Sylvie Meunier. En juin, l'association a sollicité des partenaires financiers publics et privés et obtenu des premières aides de la Caisse d'allocations familiales (Caf) du département et de Malakoff Humanis. D'autres demandes sont encore en cours de traitement, Amelis services ayant accepté d'assurer la trésorerie.

De l'expérimentation à la pérennisation

Avec un investissement sans faille des bénévoles du collectif qui sont venus tous les jours épauler les auxiliaires de vie pour l'accueil le matin et la réunion de débriefing tous les soirs, l'opération estivale a été un vrai succès, profitant à 40 enfants de 3 à 20 ans et tous types de handicap (à l'exception de ceux qui demandaient un soutien par des gestes trop techniques) et 38 familles. Centré sur les activités de loisirs, partant des centres d'intérêts des enfants, du matériel disponible dans les sites et de jeux et matériels de loisirs créatifs achetés par l'association, cet accueil n'avait pas de visée pédagogique ou thérapeutique mais pour les parents il a parfaitement rempli sa fonction de répit.

Après quinze jours de break début septembre, la Calmie a repris ses activités le samedi et rouvrira trois jours aux vacances de la Toussaint. "*Cet été nous avons montré la pertinence du dispositif, maintenant il faut le pérenniser et le développer au-delà de l'agglomération bordelaise. Nous avons trouvé des partenaires qui souhaitent se lancer dans l'aventure dans d'autres secteurs du département. Le conseil départemental est prêt à nous suivre mais nous aurons besoin d'autres partenaires institutionnels*", précise Sylvie Meunier.

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>